

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 28

Artikel: Temps perdu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fête de la *Laonnerie* ou du Château-d'Amour, forteresse de planches de sapin, assiégée et défenue le premier dimanche de mai par des jeunes gens portant bouquet de roses à leur chapeau.

Les Brandons.

Je donnerais volontiers quelques regrets à la fête des *Brandons* qui, ayant déchu peu à peu de sa gloire, s'éteint aujourd'hui tout à fait. Nos ancêtres l'avaient reçue d'un passé très lointain et s'y complurent longtemps. Le dimanche des *Brandons* est le premier du carême. A l'heure où toutes les collines avaient leurs feux de joie et des danses alentour, la population de Lausanne se répandait dans les rues bruyantes, les uns tenant des flambeaux aromatiques, les autres assis au frais du soir devant le seuil de leur porte, où ils donnaient à leurs amis un de ces festins splendides, dont s'était indignée l'austérité de St-Bernard. Là, circulait le bon vin du Désaley ou de la vallée (*sic*) de Lutry, avec des corbeilles de beignets sucrés (*pita benata*) que l'on allait aussi offrir aux passants.

Gare aux doigts avides tombant sur celle des pâtisseries qui, la mieux dorée, cachait des étoupes pour fatiguer sans fin le palais du gourmand !

Dans le quinzième siècle, ces dépenses étaient devenues trop considérables, et Lausanne était d'ailleurs en décadence. On restreignit le luxe des repas ou des *comparailles* (compérages), comme on les appelait. Un quartier de mouton, trois chapons ou quelque chose d'analogique pour les mets, il était défendu d'aller au-delà ; et pour les convives, frères, sœurs et germains, compères et commères, voilà quelle était la limite des invitations.

Quant au fameux dimanche des *Brandons*, en place de festins, ou de torches odoriférantes, il fut seulement permis de présenter gracieusement, ce jour-là, devant sa maison, un plat de *pita benata* à ses parents et à ses voisins : coutume charmante qu'on ne voulait pas abolir. Elle s'en est allée, et des feux sur les collines, il n'en reste plus que quelques-uns, entretenus par des mains fidèles au vieux temps et aux vieux usages. On les voit encore ça et là sur la rive savoyarde du Léman et sur la rive fribourgeoise et vaudoise du lac de Neuchâtel. C'est un spectacle qui n'est pas sans grandeur et sans rêverie que tous ces feux allumés par des inconnus, mais se répondant sur la rive et sur les montagnes un beau soir de printemps.

Les fêtes nouvelles.

Ces fêtes perdues, dont plusieurs tenaient à d'anciennes croyances religieuses, ont été surtout remplacées par les fêtes politiques et militaires, soit fédérales, soit cantonales. Anciennement, il y avait aussi, dans les divers cantons, plusieurs fêtes politiques, mais il est significatif de voir à quel point elles ont disparu. Nous-mêmes, nous avons fait à la bonne harmonie le sacrifice de notre fête historique, bien que récente, celle de notre émancipation ou du Quatorze-Avril, dont les fleurs ont couronné notre jeunesse d'un parfum qui se ranimera sur nos vieux ans.

Les grandes réunions de sociétés, créées de nos jours par les sciences, les partis, l'amitié et les arts, absorbent toutes les sympathies. Aussitôt qu'une de ces fêtes est proclamée, le tireur prend sa carabine, le botaniste sa boîte de fer-blanc, le musicien, sa flûte ou son hautbois, et ils s'en vont, le pied léger, le cœur joyeux, de vallée en vallée par les cols de montagnes et par les lacs, au lieu du rendez-vous, où ils sont reçus avec des acclamations, des harangues, des chants, et aux saluts frémissons des drapés de leurs frères.

Une nation peut changer de fêtes ; il lui est impossible de s'en passer.

Temps perdu. — Un joueur acharné se lamentait, à confesse, sur son incorrigible attachement au jeu.

Le curé lui remontra tous les mauvais côtés de cette funeste passion, en premier lieu, la perte de temps...

— Hélas ! oui, monsieur le curé, interrompit le pénitent, on perd tant de temps à mêler les cartes !

Le cousin Jean-Pierre.

Le cousin Jean-Pierre vient assez souvent visiter ses parents de Lausanne. Il fait toujours leur joie par son naturel, où voisinent la simplicité et la malice.

A souper, il y avait des pruneaux cuits. Un des enfants s'aperçoit tout à coup que Jean-Pierre avale les noyaux :

— Mais, cousin, vous avalez les noyaux ? Vous allez vous faire du mal !

— Oh ! que non. Quand j'étais à l'hôpital, pour la fièvre nerveuse, le médecin, quand j'ai été mieux, a dit à la sœur de me donner des pruneaux cuits. J'ai tout avalé les noyaux, que la sœur en était épouvantée. Eh bien, ils sont très bien ressortis.

* * *

En prenant le thé :

— Dites-moi, cousin, comment trouvez-vous cette tasse de thé ?

— Oh ! bien, voilà, elle est pas tant mauvaise.

* * *

— Alors, cousin, vous nous dites que vous ne savez plus bien calculer. Comment faites-vous donc pour reconnaître votre monnaie quand vous allez acheter du tabac et que vous donnez un écu.

— Oh ! je vois d'abord si y me manque seulement 10 centimes. J'ai le coup d'œil, vous comprenez !

C. P.

— A remarquer, dans la livraison de la *Bibliothèque universelle*, un article accessible à tous, de M. Maurice Arthur, sur le *Sommeil de la marmotte*. M. René Morax laisse percevoir toute sa verve dans une adaptation intitulée *Le dernier chapitre du Robinson suisse*. Le mouvement sur l'idéalisme en littérature est observé par M. Raoul Gout, dans l'étude *Les aloses*. Dans le journal d'une *Vaudoise du bon vieux temps*, commenté par Mlle de Mestral Combremont, Louise Martin continue à relater les vicissitudes d'une jeune suisse à l'étranger. M. André Godet consacre une esquisse à l'*Exposition nationale suisse* ; J.-B. David termine sa nouvelle, *Mademoiselle Noémie et Monsieur Honoré* ; M. Paul Sirven écrit une variété sur *Sainte-Beuve*. N'oublions pas les chroniques parisienne, italienne, russe, suisse romande, scientifique et politique.

La *Bibliothèque universelle* paraît à Lausanne le 1^{er} de chaque mois. — Prix de l'abonnement *franco* : Suisse, 20 fr. ; Etranger, 25 fr.

Aux absents ! — La mode est toujours aux corsages très échancrés par le haut ; elle sied fort bien, du reste, à nombre de représentants du sexe charmant. Il en est d'autres, en revanche, qui auraient tout avantage, semble-t-il, à un peu plus de discréption en ce domaine.

L'une de ces dernières, dans un bal, persécutait de ses assiduités autant que de ses ridicules et vaines minauderies, un jeune homme qui ne put, en fin de compte, faire autrement que de danser une fois avec elle. Il en profita pour glisser dans le corsage de la demoiselle, sa carte de visite dont il avait rabattu l'un des coins.

Comme le jeune homme le pressentait, la danseuse lui demanda l'explication de cette conduite singulière.

— Mademoiselle, répondit-il, avec son plus gracieux sourire, mon usage, quand je ne trouve personne, est de laisser ma carte.

Drinn !... Drinn !... — L'autre nuit — la pluie tombait à verse et le vent faisait rage — M. R. est brutalement réveillé par un fort coup de sonnette. « Au diable les importuns ! », pense-t-il, et il se retourne sur l'oreiller.

Second coup de sonnette, plus violent encore que le premier.

M. R. saute à bas du lit et va à la fenêtre :

— Qui est là ?

Une voix avinée lui répond :

— C'e... C'est moi !

— Qui, vous ?

— C... c'est pas l'peine qu'je vous le dise... vous... vous m'connaissez pas.

— Alors, que voulez-vous ?

— Oh !... oh ! pas grand'chose. J'voulais seulement vous... vous d'mander si vous m'permétriez de m'... briter sous la marquise de v'ot porte ? Y... y fait un temps d'chien.

Duel. — Dans un café, un pharmacien, bien connu, et un officier étranger s'étaient pris de bec, si vivement que le second reçut soudain un soufflet. Il répliqua en tendant sa carte au pharmacien. Celui-ci, craignant les sarcasmes de la galerie, accepta le défi et choisit ses témoins.

Une fois sur le terrain, tandis que les témoins préparaient les pistolets, le pharmacien s'approcha de son adversaire et lui dit :

— Monsieur, vous êtes militaire ; pas moi. Les armes vous sont familières ; pas à moi. Mais j'ai assez de courage et d'honneur pour savoir, au besoin, jouer ma vie contre celle d'un homme que j'estime. Je ne suis ni moins brave ni moins galant homme que vous. Voici deux pilules, dont une est empoisonnée. Je vous laisse le choix. Avalez-en une, j'avalerai l'autre.

L'officier choisit... la réconciliation.

UN ANNIVERSAIRE

SAMEDI dernier, une petite fête, tout intime, a groupé autour de M. Ami Fatio, ses collègues à la direction de l'imprimerie qui porte son nom et tout le personnel de la maison. On célébrait le 45^{me} anniversaire de l'entrée de M. Ami Fatio, dans la typographie. A cette occasion, des fleurs ont été offertes au jubilaire, ainsi qu'à sa compagne dévouée et des félicitations leur ont été adressées, accompagnées de tous les souhaits désirables.

M. Ami Fatio fut longtemps intéressé, à titre de directeur technique dans l'imprimerie Guilloud-Howard & Cie. Il en devint le propriétaire, la dirigea seul pendant de nombreuses années, puis, il y a deux ans, il s'assura la collaboration de MM. Dupuis et Collet, sous la raison sociale *Ami Fatio & Cie*.

Le *Conteur Vaudois*, qui est bien un peu de la maison, puisque depuis plus de cinquante ans il y est imprimé, est heureux d'adresser à son tour à M. et Mme Ami Fatio, à l'occasion de cet anniversaire, ses félicitations et ses vœux les plus cordiaux et les plus sincères et se plaît à constater les rapports des plus agréables qu'il a toujours entretenu avec M. Ami Fatio.

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choralions,

Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce ::

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.